

10 ans du Fonds pour la formation professionnelle des artistes-auteurs

10 ans du Fonds pour la formation professionnelle des artistes-auteurs

Les artistes-auteurs sont des auteurs et des autrices d'œuvres artistiques, ils et elles créent des œuvres protégées par le code de la propriété intellectuelle.

Ils et elles exercent leur profession dans divers domaines de création artistique :

- Arts plastiques et graphiques,
- Écrit et arts dramatiques,
- Musique et chorégraphie,
- Cinéma et audiovisuel,
- Photographie.

1 La création du Fonds

En 2013, est créé au sein de l'Afdas, le fonds de formation dédié aux artistes-auteurs et autrices. Il est piloté par un conseil de gestion composé de 21 organisations professionnelles d'artistes-auteurs et autrices, 7 organisations de diffuseurs et 5 organismes de gestion collective. Il accompagne et finance le développement des compétences des artistes-auteurs et autrices.

Ces derniers bénéficient d'un accès à la formation professionnelle dans le cadre du plan de développement des compétences dès lors qu'ils justifient :

- Sur les 3 dernières années (hors année en cours), de recettes artistiques cumulées d'un montant minimum de 6 762€ (600 x smic horaire brut au 01/01/2023).

ou

- Sur les 5 dernières années (hors année en cours), de recettes artistiques cumulées d'un montant minimum de 10 143€ (900 x smic horaire brut au 01/01/2023).

2 Les actions

Plus de 42 000 actions (42 132) de formation financées et jusqu'à 5 000 actions de formation par an (2016 - 2017 - 2018)

Depuis 2013, nombreux sont celles et ceux ayant pu accéder à des formations prises en charge par le fonds.

- Entre 2013 et 2022, le fonds de formation des artistes-auteurs et autrices a financé 42 132 actions de développement des compétences pour un montant total engagé de 84,89 millions d'euros.

Montant total
engagé
84,89M€

- Après les premières années de mise en route, le fonds a financé en moyenne 5 000 actions par an, entre 2015 et 2019.

5 000
actions par an
entre 2015 et 2019

- La crise liée à la Covid-19 a eu un impact sur le recours au fonds, en 2020, le nombre d'actions de formation financées chute de 30% par rapport à 2019. En 2021, le recours au fonds repart à la hausse mais sans atteindre encore le niveau de 2019.

- Entre 2015 et 2022, 14 688 artistes-auteurs et autrices différents ont pu bénéficier d'au moins une de ces actions de développement des compétences depuis la création du fonds. Dès 2013, ils étaient déjà 1 144 et plus du double l'année suivante.

14 688
artistes-auteurs
et autrices
bénéficiaires

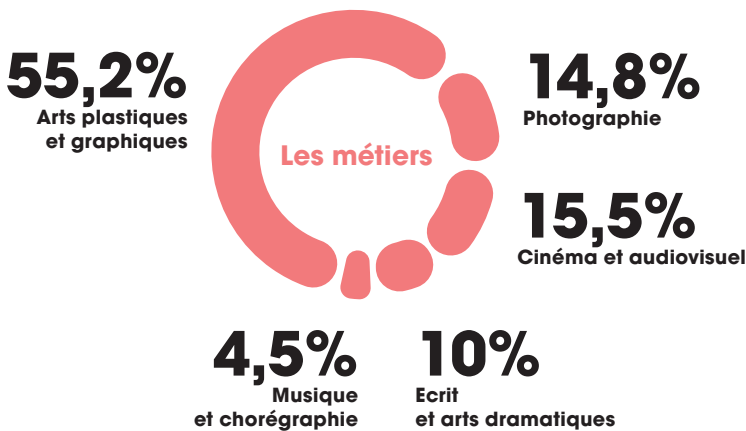
3

Accompagnement

Qui sont les artistes-auteurs et autrices accompagnés ?

Les métiers

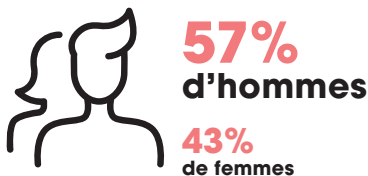
- Les bénéficiaires exercent leur profession notamment dans les domaines de création suivants :



La féminisation

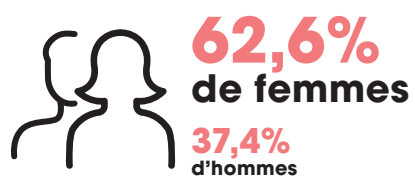
- Chaque année depuis la création du fonds, les artistes-autrices ont été plus nombreuses à se former que leurs homologues masculins et cette féminisation s'est légèrement accrue au fil des ans. En 2022, les deux tiers (62,6%) des bénéficiaires de formation sont des femmes. Les artistes-auteurs de musique, chorégraphie et les photographes font exception : la majorité des bénéficiaires exerçant dans ces domaines d'activité sont des hommes.

Artistes-auteurs et autrices affiliés à l'AGESSA ou MDA



Source ministère de la Culture 2018

Artistes-auteurs et autrices bénéficiaires de formation



Source Afdas 2022 / +30% versus 2013

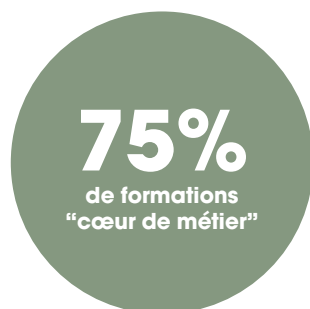
Une diversité géographique

- Un recours à la formation qui se développe sur l'ensemble du territoire national. Au fil des ans, le fonds a accompagné de plus en plus d'artistes-auteurs et autrices sur l'ensemble du territoire.
- En 2013, plus des 68,9% des bénéficiaires résidaient en Île-de-France et 31,1% en région.
- En 2022, les franciliens et les franciliennes ne représentent plus que 50,3% des bénéficiaires.

4 Les formations

Des formations “cœur de métier” mais aussi des thématiques transverses en faveur du développement de l’activité

- Le fonds appuie surtout les artistes-auteurs et autrices sur leur cœur d’activité : la création d’œuvres artistiques, mais il leur permet aussi de développer des compétences transverses en communication, marketing, anglais ou gestion. Les 75% des actions de développement des compétences financées concernent une thématique “cœur de métier”.
- Dans un peu moins 25% des actions, la thématique est transverse comme la gestion, la création d’un site internet ou d’un blog, l’usage des réseaux sociaux pour communiquer ou l’apprentissage de l’anglais.
- 3% des actions concernent la reconversion ou la diversification des activités.



5 La fidélisation

- Le fonds fidélise les artistes-auteurs et autrices qui y ont recours :

Une majorité d’entre eux reviennent se former chaque année.
60% des bénéficiaires de 2021 ont déjà eu recours au fonds par le passé.
En outre, chaque année, environ 25% des bénéficiaires se forment sur au moins 2 actions.



- Chaque année plus d’un millier de nouveaux artistes-auteurs et autrices se forment pour la première fois grâce au fonds (1 799 “primo-accédants” en 2021).

42 132
actions de
formation
financées

Montant total
engagé
84,89M€

55,2%
Arts plastiques
et graphiques



14,8%
Photographie

15,5%
Cinéma et audiovisuel

4,5%
Musique
et chorégraphie

10%
Ecrit
et arts dramatiques

2013
2023

**10 ans du Fonds
pour la formation
professionnelle
des artistes-auteurs**

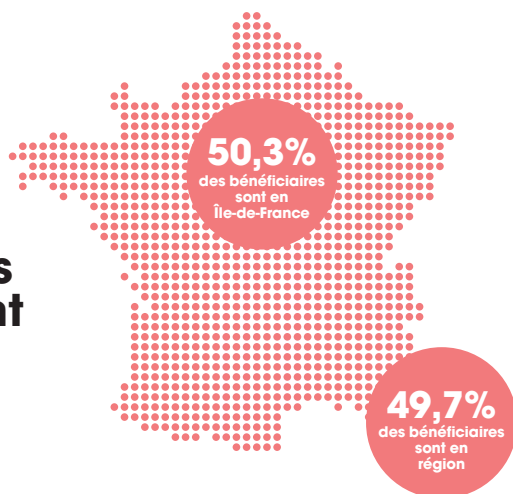
75%
de formations
"cœur de métier"

60%
des bénéficiaires
ont déjà eu recours
au fonds

5 000
actions par
an entre
2015 et 2019

14 688
Artistes-auteurs
et autrices
bénéficiaires

62,6%
des bénéficiaires
de formation sont
des femmes



aFDas
DEMAIN SERA FORMATION



Scannez pour accéder aux témoignages

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

Un événement organisé à : **La femis** | PSL  partenaire